

7 décembre 2008

Courrier Laval, Nathalie Villeneuve

La communauté à la rescousse des écoles

Ancré dans la communauté lavalloise depuis 40 ans, Donato Centomo voit des organismes locaux sous-financés et des écoles en manque de ressources. Et si on arrimait les deux?

Porte-parole du Parti québécois de Laval en matière d'éducation et de santé, cet avocat au bureau d'aide juridique de Laval estime qu'il faut mettre l'accent sur les activités parascolaires.

«Au service de garde, au primaire, il ne s'agit pas de parquer les jeunes devant un film, illustre-t-il. Ça prend des laboratoires scientifiques, des clubs d'échec, des jeux de société, du sport, etc.»

Plutôt que d'embaucher des animateurs, les écoles pourraient puiser dans les ressources déjà disponibles, argumente-t-il. Dans la circonscription qu'il convoite, il donne l'exemple du comité Saint-François en action, un regroupement de partenaires du secteur, qui voit à la cohabitation et la cohésion sociale.

En santé, le candidat propose la création d'un second Centre de santé et services sociaux à Laval, afin de mieux répartir les ressources sur le territoire.

Les trois îles

Résident de Saint-François depuis 25 ans, Donato Centomo assure qu'il serait le premier à s'élever contre le dépôt, à l'Assemblée nationale, d'un projet de loi apparenté au projet de loi privé 216.

Déposé il y a quelques mois à Québec par le député libéral de Laval-des-Rapides, Alain Paquet, ce projet de loi visait à valider un règlement de zonage contesté, adopté par la ville en 2001.

C'est ce règlement qui a eu pour effet de livrer l'archipel Saint-François, (comprenant l'île Saint-Joseph) et plusieurs autres secteurs lavallois au développement. Selon M. Centomo, le dépôt du projet de loi 216 a créé un «déficit démocratique», en escamotant le débat.

Deux jours avant le déclenchement des élections, les députés libéraux de Laval ont demandé un moratoire sur la construction dans l'archipel. La chef péquiste, Pauline Marois, demande une enquête publique sur le règlement de zonage contesté.

De Rouyn à Laval

L'histoire de la famille de M. Centomo, d'origine italienne, est marquée par une intégration réussie à la société québécoise. À l'âge de deux ans, en 1957, il est parachuté avec les siens à Rouyn-Noranda, où son père exerçait le métier de mineur. «Ma mère a appris à parler le français avec les cahiers d'école de mon frère.»

L'expérience est rude. Les nouveaux venus sont ensuite confrontés à une autre facette de la province, à Saint-Michel et Montréal-Nord. Un bain multiethnique que Donato Centomo retrouvera en 1979, à son entrée au bureau d'aide juridique de Laval-Ouest (aujourd'hui incorporé au bureau d'aide juridique de

Laval). Le jeune avocat, Lavallois depuis 1968, frayait alors avec la clientèle allophone de Chomedey.

Centomo s'est impliqué dans de nombreux comités du Barreau du Québec. Il a été bâtonnier de Laval de 2003 à 2004 et est actuellement membre des conseils d'administration de l'Entraide Pont-Viau, du Relais communautaire de Laval et de l'Association régionale de soccer de Laval.

<http://www.courrierlaval.com/article-278953-La-communaute-a-la-rescousse-des-ecoles.html>